

DOMINANTE : 155H

Durant ce parcours, les étudiants approfondissent leur culture et leur technique instrumentale en vue de former des musiciens ouverts et libres de s'exprimer musicalement. Ils développent leur connaissance du répertoire solo, des pratiques collectives (musique de chambre, orchestre), et de l'invention en lien avec l'instrument (improvisation, arrangement, adaptations...) afin de préparer leurs entrées dans les divers établissements supérieurs français (CNSM, pôles supérieurs, Cefedem) et étrangers (Hochschulen, Hautes Ecoles, Conservatoires Royaux...)

Déchiffrage : 50 heures

Le cours de déchiffrage-lecture à vue vient enrichir ce qui est abordé durant le cours d'instrument, aide à une plus grande efficacité pour réaliser des transcriptions

Accordéon classique :

- Projection du son, indépendance des voix, gestion de la colonne d'air, variété des articulations pour une plus grande lisibilité de la polyphonie.
- Etude d'œuvres originales écrites pour l'accordéon de concert (œuvres russes, allemandes et du Nord de l'Europe notamment), mais aussi des compositeurs phares actuels (F. Angélics, G. Hermosa, M. Murto) inspirés des mondes des musiques traditionnelles
- Découverte également des œuvres de langage contemporain, réalisation d'adaptations-transcriptions de pièces pour clavier, piano, orgue et initiation à la réduction d'orchestre (gestion du rapport basses pédales-basses chromatiques, choix du clavier main gauche et de la registration seront abordés)
- Travail d'empreintes sur des positions d'accords simples, gestion des claviers basses chromatiques, basses standards, du rapport basses pédales/basses chromatiques

Guitare :

- Développement de la technique de jeu en lien avec la construction d'une pensée musicale cohérente avec les esthétiques majeures du répertoire de la guitare classique.
- Travail sur les notions de préparation et gestion mentale dans le développement du jeu instrumental.
- Travail sur la notion d'ergonomie : le corps, l'instrument, l'œuvre musicale.

Harpe :

- Répertoires spécifiques à la harpe
- Approche de différentes esthétiques : mise en lien de la technique et du son avec le contexte musical
- Exploration du rapport corps/musique : s'exprimer tout en préservant son corps
- Réalisation d'arrangement et de transcriptions

Percussions classiques : durant ce parcours, l'élève va pouvoir approfondir ses connaissances instrumentales sur plusieurs axes :

- Exploration des répertoires spécifiques (études, pièces solo, préparation aux concours...)
- Approche des différentes techniques instrumentales (Claviers : Stevens, Burton, timbales : les positions et le son, caisse-claire : les nouvelles écritures et modes de jeux, multi-percussions : modes de jeux et répertoires)
- Réalisation d'arrangement de pièces du répertoire classique pour les claviers
- La percussion dans son rôle d'accompagnement et en musique de chambre
- Attitude physique face à son instrument, le geste-son, le geste-image, la scène
- Participation aux ensembles de la classe et aux divers projets d'orchestre et de musique de chambre de l'établissement
- Un temps est réservé au déchiffrage au début de chaque cours

CULTURE : 314H

Cycle culture artistique généraliste : 24 heures

Conférences, ateliers commentés, rencontres d'équipes artistiques et visites commentées de structures culturelles

Certificat d'Etudes Musicales de Formation Musicale : 150 heures

Unité de valeur d'écriture ou d'analyse : 140 heures

Les étudiants réalisent un projet personnel, de l'idée jusqu'à l'aboutissement final

PRATIQUES COLLECTIVES : 315H

Musique de chambre/instrumentation avec Didier Puntos : 105 heures

Pour les percussionnistes et harpistes : orchestre symphonique : 105 heures

Pour les guitaristes : orchestre de guitare, dirigé par Bruno-Michel Abati : 105 heures

Développer chez l'instrumentiste de culture soliste, les notions liées aux règles de fonctionnement d'un orchestre et le rapport à la musique induit au le fait d'être dirigé.

Pour les accordéonistes et guitaristes : accompagnement : 105 heures

Les cours sont dispensés par les professeurs de la discipline dominante (pour les spécificités d'adaptation et de déchiffrage), et par Danièle Clémot, professeur d'accompagnement. Les étudiants sont mis en situation d'accompagnateur avec d'autres étudiants de leur niveau (travail de musique de chambre), mais aussi avec des élèves plus jeunes, le but étant de mettre en pratique les cours de déchiffrage tout en perfectionnant sa capacité à suivre et à accompagner-réaliser un accompagnement ou une grille d'accords simples

Atelier d'invention au choix parmi les
Ateliers transversaux proposés à l'ENM

MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Epreuve dominante :

20 minutes de programme.

Guitare :

Une œuvre imposée d'une durée de 5 à 7 minutes et un programme libre d'un niveau équivalent ou supérieur à l'œuvre imposée, d'esthétiques différentes de l'imposé. Le ou la candidat.e sera également évalué.e sur la pertinence de son choix de programme libre, tant sur le plan des techniques de jeu que sur celui des esthétiques choisies et sur la cohérence qui se dégagera de l'ensemble.

Accordéon :

Une œuvre imposée écrite pour l'instrument (XXème ou XXIème, d'une durée de 5 à 7 minutes) et un programme libre comprenant minimum une transcription (éditée ou réalisée par le candidat).

Percussions classiques :

- Une pièce de clavier 4 baguettes (de 4 à 7 minutes)
- Une pièce de caisse-claire ou multi-percussions (de 4 à 7 minutes)
- Une pièce de timbales (de 4 à 7 minutes)

Une de ces pièces sera imposée ; les deux autres pièces sont au choix du candidat.

Harpe :

- Une pièce au choix du candidat
- Une pièce extraite d'une liste
- Possibilité d'intégrer au programme un projet personnel (composition, improvisation, transcription, musique traditionnelle, amplifiée ...)

Epreuve de culture : Déchiffrage analysé. Mise en loge de 15 minutes. Restitution : Jeu instrumental et présentation (5 minutes), suivi de 10 minutes d'échange avec le jury. L'analyse porte sur la forme, le langage utilisé, le plan tonal le cas échéant, une hypothèse argumentée d'identification du style et du compositeur.

Entretien avec le jury : 15 minutes, dont 5 minutes de présentation du parcours du candidat, de ses motivations et de son projet professionnel, suivi de 10 minutes d'échange portant sur l'ensemble des épreuves.